



Compte-rendu
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
CAHORS MONTAGNE

du 25 août 2008

Présents : Christiane, Cécile, Mathieu, Patricia, Philippe, Fabrice.

Excusés : Bernard, Beñat, Claudine, Laurent, Odile.

1. Validation du dernier CA (15 juillet 2008)

Le dernier compte rendu est approuvé à l'unanimité

2. Projet d'embauche

La date limite de recrutement est au 16 septembre 2008. Nous avons, à ce jour, reçu 3 candidatures en plus de celle de Cécile. Afin de constituer une commission d'embauche (mission principale d'entretien d'embauche), Laurent Lagarigue, Laurent Peyral et Emmanuel Salles vont être sollicités pour leurs compétences techniques et professionnelles respectives.

Cécile réalise ses tests de sélection à la formation du 2 au 4 septembre. Bernard, Christiane et Mathieu continuent leur démarches auprès de l'AGEFOS concernant le financement de celle-ci. Dans tous les cas, Cécile envisage de suivre cette formation y compris si le financement n'est pas assuré.

Le Président souhaite qu'un interlocuteur unique fasse le lien entre le CA et le futur salarié. Un appel à candidature devrait être lancé parmi les adhérents si aucun membre du CA ou d'une commission ne se désigne.

3. Rentrée 2008

La date limite d'inscription au club est le 5 septembre 2008. Le 6 septembre, c'est la fête du sport. Cécile se propose d'assurer la permanence à la salle. Prévoir les tarifs d'inscription sous format A5 et des grilles de planning.

Enfin les 10 et 11 septembre seront organisées les journées portes ouvertes du club. Mathieu s'occupe d'informer les adhérents du club via le blog pour prêter main forte durant ces trois demi-journées et envisage de prendre une assurance à la journée auprès de la FFME.

4. Projet pédagogique du club

Dans le cadre de la prochaine embauche, le CA souhaite mettre en forme un document unique de référence mettant « noir sur blanc » les volontés et orientations pédagogiques du club, ceci afin de faciliter l'intégration de notre salarié qui aura ainsi une autre approche des attentes du club et de ses adhérents.

Ce document sera diffusé en même temps que le présent compte rendu (voir ci-après)

5. Prochaine réunion du Conseil d'Administration

le lundi 29 septembre 2008 à 18h30 (à confirmer)

au Foyer des Jeunes Travailleurs à Cahors

Projet pédagogique du club Cahors Montagne

Saison 2008 – 2009

Préambule

Le club Cahors Montagne est avant tout une association avec ses membres et son bureau. Ce dernier est composé d'un groupe de bénévoles qui s'investissent et consacrent du temps pour faire vivre ce club. La pérennité du club ne peut donc être assurée que par l'implication d'un maximum d'adhérents dans les différentes activités : sorties falaises, manifestations, compétitions, etc... C'est donc dans cet idée que l'accent va être mis sur l'implication de chacun à faire vivre Cahors Montagne, à commencer par la participation aux différentes commissions et/ou au Conseil d'Administration.

Les Commissions

Il s'agit d'un groupe de personnes à qui il est confié une mission ponctuel ou à long terme (embauche d'un salarié, aménagement de la salle, préparation d'une manifestation, etc...). Cette commission, après s'être réunie, propose au CA un certain nombre de mesures, budgétisées de préférence, qui seront ou pas approuvées. C'est également elle qui sera chargée de mettre en œuvre les mesures retenues par le CA.

Les passeports

Mis en place par la FFME, ces passeports permettent de qualifier de façon relativement claire le niveau du grimpeur et son degré d'autonomie en falaise. Cette année, la composition des groupes qui suivront les cours sera fonction de la motivation de chacun à la pratique de l'escalade, motivation qui sera caractérisée par le passage du passeport correspondant.

Dans cette idée, tout emprunteur de matériel du club devra, par exemple, justifier de son passeport orange.

Les cours et les différents groupes

Il est tout d'abord important de rappeler qu'une séance de cours n'est pas une séance en créneau libre. C'est à dire que si l'adhérent décide de suivre un cours, il s'engage sur deux points fondamentaux :

- respect du cours et de l'animateur : chaque personne présente au cours écoute et participe aux exercices proposés.
- respect des horaires : un cours n'est efficace pour un groupe que si les participants commencent la séance en même temps.

Groupe 1 : découverte de l'activité à travers le jeu. Possibilité pour les enfants de participer aux compétitions et aux sorties en falaises. On se limite à une quinzaine d'adhérents, le but étant de faire en sorte que les enfants soient le plus possible actifs durant la séance.

On oublie dans ce cours tout aspect entraînement ou idée de progression.

Groupe 2 : Même philosophie que le groupe 1.

Groupe 3 : On se dirige vers des ateliers qui ressemblent de moins en moins à des jeux. On cherche à identifier la volonté de l'enfant dans sa perception de l'activité. L'animateur va essayer dans ce groupe d'inciter les enfants à participer au moins une fois dans l'année à une compétition. Le niveau visé est le passeport blanc.

Groupe 4 : Le terme d'entraînement devient, dans ce cours, plus approprié bien que les ateliers proposés soient adaptés à l'âge des enfants et que l'animateur limitera leur intensité. L'objectif est ici de commencer la compétition et les sorties en falaise. Le degré supérieur après ce cours est le groupe 6.
Le niveau visé est le passeport jaune.

Groupe 5 : Jeune débutant qu'on cherchera à orienter dans l'activité (blocs et/ou falaise en loisir ou en perf). Pour ce faire, on doit donner au participant les moyens de ses ambitions avec des programmes qui pourront être personnalisés.
Le niveau visé est le passeport orange.

Groupe 6 : On est ici dans le « vif » du sujet, l'entraînement y est intensif pour un objectif de performance en compétitions. Les programmes d'entraînement seront donc calqués sur les dates des compétitions. Le cours se voulant également complet, on privilégiera les sorties falaises. Bref, les participants seront fortement incités à participer aux compétitions et aux sorties falaise avec un minimum de quatre sessions dans l'année. Les membres de l'équipe départementale seront normalement choisis dans ce groupe.
Le niveau minimal requis est le passeport vert.

Groupe 7 : Public adulte souhaitant découvrir l'activité et aller vers l'autonomie en falaise. Peu d'entraînement (à voir selon la volonté de chacun) mais des vrais cours quand même.
Le niveau est le passeport jaune ou orange.

Groupe 8 : Entraînement développé avec une volonté de progression. Possibilité d'élaboration de plan d'entraînement personnalisé avec l'animateur. Du fait des disponibilités de chacun, l'objectif est moins orienté vers la compétition que vers la performance individuelle (aller vers son degré supérieur).

Etat d'esprit

La ligne de conduite générale choisie par le club est de véhiculer une image de l'escalade la plus irréprochable possible. Il est donc important que les adhérents contribuent à cette idée à travers leur comportement lors de la pratique de cette activité que ce soit en salle ou en falaise. C'est dans cet esprit que les adhérents sont informés sur leur documents d'inscription des règles fondamentales d'hygiène et de sécurité en salle et que les règles de bon comportement et de sécurité en falaise seront quand à elle transmises lors des sorties en milieu naturel.